

# Formation en posturologie

## MARSEILLE OCTOBRE/DÉCEMBRE 2025

### « La Reprogrammation Posturale Globale® »

#### EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### MODULE 1 :

**M. Philippe LEHELARD**  
Kinésithérapeute – ostéopathe  
Posturologue

#### PRISE EN CHARGE FORMATION

Possibilité de prise en charge par le FIF-PL

Formation continue

**NON ELLIGIBLE AU CPF**

Numéro de déclaration  
d'activité auprès de la DREETS  
De la région PACA  
93131254113

**TAUX DE SATISFACTION  
DES STAGIAIRES  
EN 2023 : 96,85 %**

*Les douleurs vertébrales et rhumatismales peuvent toujours être améliorées par un antalgique, un anti-inflammatoire, un myorelaxant ou une manipulation.*

Traite-t-on la CAUSE ou le SYMPTOME ?

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires à la détection des troubles du système tonique postural.

Apprendre à effectuer un examen clinique postural pratique et rapide, permettant de proposer pour chacun de vos patients une stratégie thérapeutique adaptée.

- Apprendre à connaître chaque capteur postural.
- Montrer les conséquences fonctionnelles et anatomiques des dysfonctions posturales.
- Etudier la neurophysiologie du système postural.
- Etudier le capteur podal, étudier l'axe visio-podal, étudier l'appareil manducateur (adaptatif ou causatif ?).
- Etudier les blocages, les cicatrices et les obstacles à la Reprogrammation Posturale.
- Apprendre à faire un bilan postural lors de **travaux pratiques**. d'envisager différents protocoles thérapeutiques destinés à tenir compte du déséquilibre tonique postural et des différents capteurs déréglés : (correction par semelle, rééducation orthoptique etc...).

#### PRE-REQUIS

Tous les Médecins, dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, les orthoptistes, orthophoniste, psychomotricien, professionnels du sport (BP JEPS, DEJEPS, L2 STAPS, Licence pro, BEES1, BF4,)

Professionnel de santé travaillant sur le système locomoteur.

(Autres professions médicales et paramédicales : **NOUS CONTACTEZ**)

#### ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

#### CONTACTEZ-NOUS

[ciesposturologie@gmail.com](mailto:ciesposturologie@gmail.com)

Tél. 04 94 88 77 88

[www.ciesposturologie.com](http://www.ciesposturologie.com)

Page Facebook :

CIES Formation en posturologie  
du Dr Bricot

## OFFRE DE FORMATION

La formation aura lieu , en présentiel, à **MARSEILLE** et comprendra 2 modules de 3 jours

- **Date :**  
1<sup>er</sup> module : Jeudi 16 au samedi 18 octobre **2025**  
2<sup>ème</sup> module : Jeudi 4 au 6 décembre **2025**
- **Nombre de participants : 20**
- **Horaires :** Accueil des participants à 8H15. Cours 8h30/12 h 30 - 14 h 00/18 h 00 (programme détaillé des journées cf. programme ci-joint)
- **Lieu :** Immeuble LE PULLMAN  
255 avenue du Prado – Bat C  
13008 MARSEILLE
- **Coût :** Coût : 1400,00 € + 50 € d'adhésion (obligatoire) à notre association. Comprenant l'inscription à MYPOSTUROLOGUE. Les pauses matin et après-midi. **Les repas ne sont pas compris.**
- **Règlement :** Par chèque ou par virement bancaire, comme suit : Acompte de 450 euros à l'inscription. Possibilité de payer en plusieurs fois – 3 chèques ou virements bancaires. L'intégralité des chèques doit être envoyée pour valider l'inscription. **Toute inscription reçue sans règlement ne sera pas validée.** Les chèques seront libellés à l'ordre du CIES. Pour les virements voir les coordonnées bancaires sur le bulletin d'inscription. **la formation doit être entièrement payée pour le module 2.**
- **Nombre d'heures de formation :** 46 H (temps de pauses et repas décompté).
- **Demande de prise en charge :** Voir Bulletin ci-dessous
- **Demande particulière :** Merci de nous contacter.
- **Personne en situation d'handicap :** Merci de nous contacter.
- **Modalité d'inscription :** Jusqu'à 48 h avant la date, en fonction de la disponibilité.

**INSCRIPTION :** Renvoyer le bulletin ci-dessous accompagné de votre règlement. A réception, nous vous ferons parvenir : Votre contrat, votre confirmation d'inscription, ainsi que le livret d'accueil stagiaire.

Nom.....Prénom.....  
 Profession.....  
 Adresse.....  
 .....  
 Tél.....email.....  
 N° Adeli :.....N° siret :.....

Merci de m'inscrire à la formation sur la « Reprogrammation Posturale Globale » MARSEILLE du 16 au 18 octobre (1<sup>er</sup> module) et du 4 au 6 décembre **2025** (2<sup>ème</sup> module).

**Prix : 1 450,00 euros (ACOMPTE OBLIGATOIRE : 450 euros à l'inscription). Paiement en 3 fois possible.**

**Règlement par chèque(s) :** ordre CIES – 3 chèques maximum : 1<sup>er</sup> chèque encaissé à l'inscription (450 €), mettre date d'encaissement au dos des chèques)

**Règlement par virement bancaire :** BANQUE CCF – Agence Marseille BORELY - IBAN FR76 1807 9132 3702 3174 6634 038 – BIC : CCD FFR PP

- DEMANDE DE DEVIS POUR PRISE EN CHARGE FIF-PL**
- En m'inscrivant 'atteste avoir pris connaissances du règlement intérieur et des conditions générales de vente (www.posturologie.org)**

Si paiement par chèque : **Bulletin à renvoyer** à : C.I.E.S – 3 place Lucien Artaud – 83150 BANDOL (PAS de recommandé. Merci) Si paiement par virement : possibilité de renvoyer par e-mail : [ciesposturologie@gmail.com](mailto:ciesposturologie@gmail.com)